

Image not found or type unknown



Acquisition de la nationalité française

Par **ac15dz**, le **05/09/2009** à **13:45**

Bonjour, je suis algérien, mon père réside actuellement en France. ce dernier est un ancien combattant dans l'armée française, il possède la fameuse carte d'ancien combattant et il touche à présent une pension qui lui est assurée par le ministère de la défense française. moi, j'exerce la fonction de professeur de langue française en Algérie, et je veux obtenir la nationalité française. Est-ce que cela me revient de droit?